

SÉANCE SPÉCIALE DU 18 juin 2018

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 18 juin 2018 à 18 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée Saint-Pierre
District No 2 - Madame Anabel Vachon
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
District No 4 - Monsieur Patrick Bergeron
District No 5 - Monsieur Marco Bernard
District No 6 - Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 18 h avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Embauche Directeur des Travaux publics
4. Embauche contremaître aux Travaux publics
5. Acceptation Mandat Labo S.M. inc.
6. Prochaine séance
7. Levée de la séance

Il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

18-06-7173

ADOPTÉ

3. EMBAUCHE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la démission de monsieur François Poulin au poste de Directeur des travaux publics;

ATTENDU que le comité des ressources humaines a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le candidat correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Baril et résolu unanimement:

QUE monsieur Abdou Soumare soit embauché à titre de Directeur des travaux publics. M. Soumare entrera en poste le 9 juillet 2018 et toutes ses modalités d'embauche seront inscrites dans son contrat de travail. Le maire est, par la présente, autorisé à signer le contrat d'embauche de M. Soumare.

18-06-7174

ADOPTÉ

4. **EMBAUCHE CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU que le comité des ressources humaines a effectué toutes les démarches possibles afin de recruter le candidat correspondant aux attentes du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Anabel Vachon et résolu unanimement:

QUE monsieur Stéphane Laberge soit embauché à titre de Contremaître aux travaux publics. M. Laberge entrera en fonction le 26 juin 2018 et toutes ses modalités d'embauche seront inscrites dans son contrat de travail. Le maire est, par la présente, autorisé à signer le contrat d'embauche de M. Laberge.

18-06-7175

ADOPTÉ

5. **ACCEPTATION MANDAT LABO S.M. INC.**

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels de Labo S.M. inc. au coût de 10 377,50 \$ plus taxes, pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux et analyse laboratoire pour le Centre des loisirs Desjardins. L'appel d'offres eut lieu par invitation et Labo S.M. inc. fut le seul soumissionnaire.

18-06-7176

ADOPTÉ

6. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 9 juillet à 19 h 30.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 18 h 30.

18-06-7177

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. trés. Adjointe